



Roulons En Ville à Vélo

Maison du Vélo
1 rue Michel Servet
26000 VALENCE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION

www.revv-valence.org - 09 80 91 94 97

Permanences :

Les lundis (15h-20h)

Les jeudis (15h-18h)

1^{er} et 3^e samedis (15h-18h)

EDITORIAL : le mot du président

Editer un bulletin associatif bénévole n'est pas toujours facile : il faut mobiliser les contributeurs, réunir la matière, mettre en page, faire relire, imprimer puis mettre sous pli.

Et pourtant ce bulletin REVVeries est important pour maintenir le contact avec nos adhérents, les tenir informés de l'actualité, bonne ou mauvaise, en matière de politiques cyclables.

Ce REVVeries est aussi important pour interpeller nos décideurs - qui ne vont pas toujours dans le bon sens - et pour faire entendre l'avis de REVV.

C'est aussi un moyen très efficace pour encourager et soutenir les bonnes initiatives : le REVVeries, qui est envoyé à beaucoup d'élus et de techniciens, est lu avec attention.

C'est donc le moment de rappeler qu'une politique cyclable bien menée doit se faire au niveau de l'agglomération afin d'en garantir la cohérence et la continuité.

Les cyclistes ne comprennent pas pourquoi le simple franchissement de limite de commune se traduit par des interruptions de bande cyclable ou de zone 30, par une limitation de vitesse différente, par la disparition des doubles sens cyclables ou des "tourne à droite" (panneaux autorisant les cyclistes à passer aux feux rouges en cédant le passage), par des signalétiques différentes, etc. Il en va de même pour tous les déplacements, c'est d'ailleurs pour cela que les plans locaux de déplacement sont établis au niveau de l'agglomération et non pas au niveau des communes.

La ville de Valence, en détachant du personnel sur VRD (Valence Romans

Déplacement, autorité organisatrice des mobilités) agit dans ce sens.

Mais aujourd'hui les autres communes semblent faire cavalier seul, et malgré l'élaboration d'un schéma directeur cyclable et d'une charte des aménagements cyclables par VRD, nous ne voyons pas beaucoup de changement dans les pratiques des différents services techniques.

L'impulsion donnée par VRD est pourtant bien visible : les Libélos et les box à vélo en sont des exemples flagrants. Bientôt des arceaux seront installés par VRD, et un budget a été mobilisé pour aider les communes à améliorer la cyclabilité sur certains axes structurants. Les personnes de VRD que nous rencontrons sont compétentes et motivées, elles prennent à cœur de faire avancer les choses concrètement.

Il est donc temps que toutes les communes comprennent enfin le rôle majeur que VRD doit jouer et coopèrent pleinement pour le bénéfice de tous les administrés de l'agglo.

VRD s'engage dans l'amélioration du stationnement des vélos.

REVV est associé à la réflexion.

13 %

C'est le pourcentage d'équipements **satisfaisants** pour le stationnement des vélos sur la première commune analysée (Guilhaud). L'étude se poursuit sur les autres communes.

Voir article en page 9



Auchan, mai 2016 : un dispositif ne permettant pas d'attacher le cadre augmente le risque de vol

LE VOL DE VELO : Ce n'est pas une fatalité !

Le vol de vélo n'est pas une fatalité. Il y a au moins 2 facteurs sur lesquels on peut agir assez simplement :

1) La façon d'attacher son vélo :

Quelques précautions simples, comme par exemple l'attacher par le cadre, de préférence à une hauteur suffisante du sol, suffisent à compliquer la vie des voleurs... sous réserve toutefois que les équipements disponibles pour le stationnement des vélos le permettent (voir ci-contre) !

2) Le choix de l'antivol :

Chaque année, la Commission Antivol, constituée de bénévoles de REVV, effectue pour le compte de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) des tests sur les antivol du marché.

Pour seulement 20 €, on trouve déjà des modèles atteignant le plus haut niveau de résistance de notre grille... mais c'est loin d'être le cas de tous !

Résultats complets en pages 10 à 12

GIRATOIRE DES COULEURES

Suite du n° de septembre 2015

Dans notre numéro de septembre 2015, nous avons longuement développé ce sujet. Depuis, nous restons toujours vigilants, mais plus rien ne semble bouger.

L'enquête d'utilité publique concernant le réaménagement du carrefour des Couleures n'a toujours pas commencé.

Lors de la phase de concertation en juin 2015 REVV avait exprimé son désaccord du fait de la place ridicule dévolue aux vélos dans le projet à 28 millions d'euros. Il s'agissait dans ce projet de construire des bretelles d'autoroute au-dessus du giratoire pour diminuer les embouteillages sur le carrefour aux heures d'affluence, qui font perdre de précieuses minutes aux automobilistes toujours pressés (contrairement aux cyclistes).

Il semblerait donc que la DREAL ait dû revoir sa copie.

Nous espérons que la liaison cyclable Valence-Roivaltain sera mieux traitée dans le projet qui sera soumis à l'enquête, et si le futur projet ne nous semble pas satisfaisant, nous n'hésiterons pas à le faire savoir et à mobiliser nos 1000 adhérents !

REMERCIEMENTS ET MENTIONS LEGALES

Ont contribué à ce numéro :

Pascale, Nicolas, Camille, Anne-Marie, Bernard, Geneviève, Monique, Albert, Jean-Luc, Erika, Max, Paul, René et bien d'autres...

Ce journal est à 100% conçu et réalisé par des bénévoles. N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Contact : Redaction.REVVeries@revv-valence.org

Rédacteur en chef : Jean-Michel GRANGER

Abonnements : l'abonnement au présent bulletin REVVeries est inclus dans l'adhésion annuelle à l'association REVV

Adhésions : voir page 15

AU SOMMAIRE :

EDITORIAL : le mot du président	1
LE VOL DE VELO : Ce n'est pas une fatalité !	1
GIRATOIRE DES COULEURES	2
LA VIE DES COMMISSIONS.....	3
La nouvelle machine à graver	3
Un programme dans le mouv'	4
Portrait.....	4
Nouveauté	4
LES NOUVELLES DES COMMUNES	5
PORTES-LES-VALENCE	5
BOURG-LES-VALENCE.....	5
SAINT-PERAY <> CORNAS.....	5
SAINT-PERAY <> TOULAUD	5
TOULAUD	6
GUILHERAND-GRANGES.....	6
VALENCE.....	7
ACTUALITES :.....	8
Assemblée Générale de REVV le 26 avril dernier	8
L'estacade : on en reparle.....	8
VRD s'engage : Amélioration du stationnement vélo.....	9
TEST ANTIVOL 2016	10
LA PRATIQUE DU VELO	13
Kévin Mougel, le pâtissier valentinois qui dit pourquoi le vélo en ville c'est bien !	13
Les vélocistes sont sympa	14
INFOS PRATIQUES REVV.....	15
Les activités REVV	15
Bulletin d'adhésion 2016	15
Horaires d'accueil REVV	15
LES BREVES.....	16
Insolite : le premier contresens cyclable	16
Vente de vélos à la Maison du Vélo : quel public visé ?	16
AGENDA DES PROCHAINES BALADES REVV	16

LA VIE DES COMMISSIONS



Commission "Atelier" Les bénévoles de la MdV

Sous les regards bienveillants de Bernard (vice-président de REVV) et Jacques (Chef de l'atelier vélo) la Maison du Vélo (MdV) est aussi une Maison de Vie autour de la petite reine.

La MdV ce n'est pas un rêve mais une réalité où chaque adhérent, parmi les 900 que compte l'association Roulons En Ville à Vélo (REVV), peut trouver des conseils pour l'entretien de son vélo mais aussi la chaleur de la rencontre et de l'amitié avec une équipe de bénévoles.

L'accueil et l'atelier du vélo sont animés par une dizaine de bénévoles qui se relaient chaque semaine le lundi (15h-20h), le jeudi (15h-18h), le 1er et 3ème samedi du mois (15h-18h).

Tous les adhérents à jour de leur cotisation (5, 10 ou 15 €) peuvent venir à l'atelier vélo apprendre à entretenir et réparer eux-mêmes leur vélo. Outre la mise à disposition des outils spécifiques, les adhérents peuvent bénéficier des conseils des techniciens bénévoles.

Aucune réparation ne peut se faire sans la présence et la mise à contribution de l'adhérent : le but de l'atelier est de rendre autonome l'adhérent pour qu'il puisse réparer ou entretenir lui-même son vélo.

Pour un bon nombre de jeunes adhérents, l'atelier est une école du plaisir de remonter avec les conseils des bénévoles un vélo au look personnalisé à partir de différentes pièces d'occasion. Ils réalisent ainsi un

vélo agréable, utile et écologique pour se déplacer librement en ville à moindre frais.

Il faut noter également que l'atelier vélo est un lieu de rencontre chaleureux où se mêlent plusieurs générations de toutes conditions sociales de 7 à 77 ans et plus.

Certains passent même régulièrement à l'atelier de la MdV juste pour dire un bonjour et discuter un moment dans une ambiance fort sympathique.

Tout adhérent peut s'il le désire devenir bénévole à la Maison du Vélo pour soutenir et participer à la continuité de ce lieu chaleureux. Aucune connaissance technique n'est nécessaire au départ, la formation se fera en commençant par le démontage de vélos pour la récupération de pièces et progressivement vous pouvez acquérir les compétences dans les différents réglages du vélo.

Commission "Atelier" La nouvelle machine à graver

Nous vous avons parlé lors de la dernière assemblée générale du projet d'achat d'une nouvelle machine à graver. L'objectif était d'améliorer notre productivité lorsque le nombre de vélos à graver est conséquent, comme c'est le cas lors d'intervention à l'extérieur de la MdV (Ecoles, entreprises, forum, etc...). L'ancienne machine de marque Kirba ne permettait pas de graver plus de 4 à 5 vélos à l'heure, avec des opérateurs qualifiés.

La nouvelle machine est arrivée courant mai. C'est une machine qui se compose d'un pistolet de gravage et d'un pupitre de commande. Le numéro à graver est inscrit sur l'affichage du pupitre, on applique le pistolet sur le cadre du vélo et après un appui sur la gâchette, le pointeau graveur inscrit le numéro. L'opération dure moins d'une minute et on peut graver entre 20 et 25 vélos à l'heure avec des opérateurs sans formation particulière. Outre une manipulation simplifiée, le gravage se fait sur le vélo debout sans support spécifique et sur n'importe quelle partie du cadre. Le seul inconvénient est une qualité de gravure moindre pour certains types de peinture par rapport à notre ancienne machine. Cela reste néanmoins acceptable car la gravure est parfaitement lisible.

La photo nous montre une opératrice avec le pistolet à la main prêt à graver. Le pupitre de commande se situe derrière le vélo dans une petite armoire. L'ensemble peut être déplacé en plein air et peut même bénéficier de l'alimentation sur batterie de la remorque.



La nouvelle machine à graver

Commission "Balades" Un programme dans le mouv'

Notre équipe décide de faire évoluer l'organisation des sorties.

Pour cette année 2016-2017, nous choisissons de vous proposer certaines balades dont la date n'est pas encore fixée au moment où nous éditons le REVVeries - voir le planning en cours sur notre site.

Dans le programme précédent, nous avions regretté de ne pouvoir garder la proposition initiale de découverte des orchidées en présence d'un naturaliste, le dimanche 22 mai 2016. Cette date, fixée presque un an en avance, ne pouvait tenir compte du printemps prématuré : les fleurs avaient pointé leur corolle depuis belle lurette ! C'est une des raisons qui nous poussent à introduire plus de souplesse dans la programmation. Cela nous permettra aussi d'être plus réactifs vis-à-vis des animations proposées en cours d'année dans la région pour lancer une balade de dernière minute. Nous vous invitons donc à consulter plus régulièrement notre programme en ligne¹ pour suivre les éventuelles précisions ou ajouts. Les courriels de Pascale vous tiennent généralement au courant de ces modifications.

Cette année, nous vous présentons un programme qui exaltera vos sens : du Musée de la pogne aux légumes bio de Graine de Cocagne, en passant par les iris, pivoines ou orchidées glanées dans d'autres visites, ce sera un véritable festival à goûter, sentir et ressentir... le tout, à bicyclette et en toute convivialité.

A très bientôt sur les chemins de traverses voire plus si vous souhaitez venir rejoindre l'équipe.

Contact : 07 82 32 54 56
ou moniq.bruyere@laposte.net

<http://www.revv-valence.org/balades>



L'équipe de la Commission "Balades"

Commission "Balades" Portrait

Pour notre réunion annuelle de la programmation des balades, ils arrivent tous les deux, en bus puis à pied, avec le sourire. Ils se rappellent très bien leur première balade à vélo avec REVV, en mars 2015 : à Châteaubourg par la voie bleue. En dépit du temps maussade, ce jour-là, ils en gardent un souvenir chaleureux. "Il y a eu une crevaillon, des participants ont spontanément aidé pour la réparation, ça donne une bonne impression". **Christine et Bertrand** se sont installés à Portes-lès-Valence en 2012, et sont heureux de découvrir notre région, toujours en mode déplacement doux : "On n'a jamais eu de voiture, on n'a d'ailleurs pas le permis. A Paris, on n'en a jamais eu besoin. Ici, on doit parfois prendre le taxi, on s'arrange toujours".

En 2014, le couple adhère à notre association où très vite il s'investit pour animer des sorties à vélo. C'était évident pour ces anciens militants qui proposaient déjà à Paris, dans le cadre de l'association MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) des sorties régulières à vélo, même par temps de gel ! "En général, on donnait rendez-vous à l'une des gares et on prenait le train pour trouver la campagne". Ils restent fidèles à cette formule pour étendre leur rayon d'action. En témoigne leur balade de juin : visite du Musée agricole, industriel et artisanal de la vallée de la Gervanne, aller et retour en TER.

Avant notre réunion, Christine a glané des informations pour lister des sites pittoresques. Assurément, voici deux recrues bien dynamiques et sympathiques pour notre commission balade !

Au menu pour la prochaine édition du programme (voir page 16), ils vous proposent une destination gourmande en octobre et une autre exotique en novembre. A découvrir dans notre calendrier 2016-2017... et à savourer ! Vous aussi, vous aimez participer aux sorties de REVV ? Rejoignez-nous pour apporter vos envies et idées : ce sont les énergies de chacun qui permettent à notre commission de vous proposer des itinéraires variés et pittoresques. Et toujours dans la bonne humeur !

Commission "Balades" Nouveauté

René propose un rendez-vous mensuel intergénérationnel : les tous petits, les papas, les mamies, etc... tout le monde est bienvenu le 3e mercredi de chaque mois à 14h30 au kiosque. Programme de petites balades avec possibilité de visites culturelles dans les médiathèques et autres structures de l'agglomération en cours sur notre site.

1er rendez-vous le mercredi 19 octobre à 14h15 pour fêter ensemble le début des vacances !
Contact : 07 83 99 55 89

LES NOUVELLES DES COMMUNES

Vous avez vu quelque chose dans votre commune qui va intéresser les cyclistes REVVeurs ?

N'hésitez pas à envoyer un petit article avec si possible quelques photos !

Redaction.REVVeries@revv-valence.org

N'oubliez surtout pas de nous signaler **les bonnes nouvelles** : améliorations de voirie, équipements, services, signalisation, etc.

PORTES-LES-VALENCE

Z.I. La Motte Sud

On évoquait dans notre dernier numéro la coupure de la continuité cyclable créée par la zone multimodale du port commercial de Portes-lès-Valence :

Bonne nouvelle : un aménagement récent a permis de la rétablir !



Le passage est de nouveau possible. Il permet de rejoindre le barrage de Charmes depuis Valence et la Motte et de revenir par la ViaRhôna en Ardèche soit une boucle cyclable de 24km. Il est déjà bien utilisé.

BOURG-LES-VALENCE

M. BERGIROUX, conseiller municipal et adjoint à la circulation à Bourg-lès-Valence, nous a communiqué les projets d'aménagements cyclables de la commune.

Travaux déjà réalisés :

- **Avenue Jean Jaurès :**
Vitesse limitée à 30km/h en accord avec notre demande lors du réaménagement de l'avenue.

- **Boulevard urbain du Plateau :**

Réfection de la piste cyclable.

- **Avenue de Lyon :**

Remise à niveau des grilles de la bande cyclable

- **Avenue Marc Urtin :**

Fixation permanente des plots devant le buraliste pour libérer la piste cyclable des stationnements sauvages

Ce qui est en cours de réalisation :

- **Rue Joseph Mayet :**

Mise en sens unique (sens montée) avec création piste cyclable et piétons et d'une zone 30

- **Rues Barnave et Salengro :**

Création d'une zone de rencontre. Ce sera une première dans l'agglomération.

- **Carrefour du Moulin d'Albon :**

Mise en place d'un "tourne à droite"

Les projets en cours de réflexion :

- **Continuité de la ViaRhôna :**

Reprise de l'étude et recherche de financement pour assurer la continuité de la ViaRhôna entre Bourg-lès-Valence et Valence : piste en encorbellement ou estacade.

- **Carrefour du Moulin d'Albon :**

Projet d'aménagement.

Ces travaux sont encourageants car ils montrent la volonté de la municipalité actuelle de faire avancer les choses dans le domaine du vélo. Bien sûr, il reste beaucoup de choses à faire, notamment au nord de Bourg-lès-Valence avec deux gros points noirs qui sont la rue Marcel Vivier et le passage sous la voie ferrée et l'autoroute. Ces grosses difficultés isolent toute la partie nord-est de Bourg-lès-Valence pour accéder aux centres d'intérêt de la partie nord-ouest (commerces, zone artisanale, ViaRhôna, etc.).

Ces points noirs sont un héritage de plusieurs décennies d'immobilisme des précédentes municipalités. Une seule mandature ne pourra résoudre ces défauts d'aménagements qui sont un frein au développement des mobilités douces, piétons et cyclistes. On peut espérer au moins une étude de faisabilité associée à un planning sur du moyen terme.

SAINT-PERAY <> CORNAS

Plusieurs tronçons de voie verte ont été réalisés entre Saint-Péray et Cornas soit au total 1km.

Avec leur prolongement par la grande rue et la rue du pied des vignes, c'est tout l'itinéraire Cornas Saint-Péray qui est maintenant pratiquement sécurisé.



Encore un petit effort pour terminer le marquage avec quelques logos piétons et vélos peints sur le sol, et signaler qu'il ne s'agit pas là d'un stationnement pour voitures.

SAINT-PERAY <> TOULAUD

Une voie verte en stabilisé de 2km vient aussi d'être réalisée sur la rive gauche du Mialan entre la passerelle et le nouveau pont de Toulaud.

Sur le nouveau pont qui enjambe le Mialan, des bandes cyclables ont été réalisées en revêtement clair, comme pour une CVCB (Chaussée Voie Centrale Banalisée), qui sécurisent bien les vélos.



Voilà des aménagements réussis.

Ils sont déjà bien utilisés et vont faciliter les déplacements à vélo et la promenade dans la Communauté de Commune de Rhône-Crussol.



TOULAUD

La voie qui n'allait nulle part !

Imaginez que l'on construise en pleine campagne un tout petit tronçon de voie ferrée qui ne relie rien à rien... sans aucune gare à ses extrémités.

Inconcevable ? Oui, bien sûr !

Et pourtant, dans le domaine des aménagements cyclables, une telle "logique" semble tout à fait possible...

On rencontre quelque part entre Guilhaud et Toulaud, perdu en pleine nature dans un cadre magnifique, un petit tronçon de 1 km qui ne vient de nulle part... et ne va visiblement nulle part non plus :

- Une extrémité se termine sur une route qui va vers Guilhaud avec une pente de 15%... de quoi décourager les cyclistes les plus téméraires !
- L'autre côté débouche sur un chemin départemental étroit et sinueux, qui permet de rejoindre un peu plus loin la D379, en direction de Toulaud.

Il n'y a aucun village ni hameau à proximité, si ce n'est celui de Gronlu qui compte une dizaine de maisons.

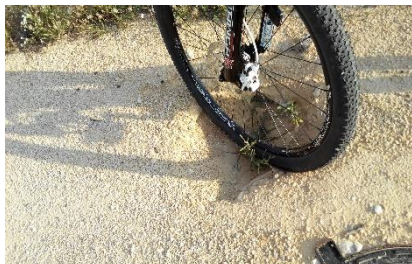
S'agit-il réellement d'un aménagement cyclable ? Difficile de le dire avec certitude car aucun panneau ne l'indique, mais cela pourrait y ressembler : des poteaux à chaque entrée bloquent l'accès de cette voie aux voitures. Un panneau "cédez le passage" à une extrémité laisse supposer que cette voie n'est pas réservée aux piétons et que des véhicules peuvent l'emprunter, et donc forcément des 2 roues, puisque les voitures n'y ont pas accès.

Le revêtement gaillonneux n'est certainement pas celui qui aurait été proposé pour un aménagement cyclable par quelqu'un qui est déjà monté sur un vélo.

Un grand panneau indique fièrement que cette médiocre infrastructure vous a coûté – chers contribuables – la modique somme de 125157,60 €, pour exactement un kilomètre.

Cette réalisation d'une qualité très approximative est déjà de nouveau envahie par endroits par la végétation (photo ci-dessus) seulement quelques mois après sa mise en service !

Des trous dangereux commencent à s'y former.



L'accumulation de graviers y rend même la circulation périlleuse, en particulier en cas de freinage au niveau des intersections ainsi qu'à son extrémité ouest, où les cyclistes doivent ralentir voire même s'arrêter au niveau du panneau "cédez le passage", en bas d'une descente où la pente doit atteindre 4 à 5%.

A l'inverse, à quelques minutes de là, la liaison Toulaud/Saint-Péray par la D279, qui est très fréquentée et régulièrement empruntée par de nombreux cyclistes, ne bénéficie d'aucun aménagement ! Même pas le simple traçage d'une bande cyclable : c'est dommage, car avec 125157,60 €, on aurait pu acheter quelques pots de peinture.

Cet exemple illustre bien que la problématique des aménagements cyclables n'est pas seulement une question de moyens financiers, mais aussi celle du besoin d'une réflexion globale et cohérente.

GUILHERAND-GRANGES

Dialogue en panne ?

Malgré plusieurs relances de la part de REVV, il semble que la municipalité de Guilhaud Granges ne souhaite pas entendre REVV à propos des projets d'aménagement en cours et futurs.

C'est sûr qu'il est toujours plus confortable de faire à son idée, sans demander l'avis de personne. Et pourtant personne n'a la science infuse.

Certes nous ne sommes pas des techniciens et nous n'avons pas la prétention de savoir tout, mais en tant qu'utilisateurs quotidiens des aménagements cyclables, nous avons contrairement à beaucoup de décideurs, un avis pertinent qu'il est utile d'écouter avant d'engager des travaux. Cela peut éviter des erreurs qui prendront plusieurs décennies avant de pouvoir être corrigées.

Nous ne sommes pas obligés d'être d'accord sur tout pour travailler ensemble et pour faire avancer la place du vélo de la façon la plus efficace avec des budgets contraints.



Guilhaud-Granges / Sadi Carnot : REVV avait interrogé la commune de Guilhaud sur les aménagements prévus pour les vélos sur les nouveaux ronds-points, et n'a obtenu aucune réponse...

Maintenant, on sait pourquoi : il n'y en a aucun !

Participez à la CIS

Commission Infrastructures et Sécurité

La CIS se réunit le :

**2^e mercredi de chaque mois
18h30 - Maison du Vélo**

On y traite de tous les sujets relatifs aux aménagements :

- Revue des "points noirs"
- Problèmes de sécurité
- Aménagements prioritaires, etc.

Ouverte à tous les adhérents.



VALENCE Parc de l'Epervière

Dimanche 26 juin la Ville de Valence a inauguré les nouveaux aménagements du parc de l'Epervière. La ville a ouvert au public 7 hectares supplémentaires, en continuité avec le parc Jouvet.

Le site avec le port de plaisance est depuis longtemps très fréquenté et apprécié des Valentinois. C'est par là que ViaRhôna sort de Valence, et ces aménagements vont permettre d'en faciliter l'accès.

Beaucoup de Valentinois sont venus découvrir comment L'Epervière change de look, à pied et à vélo par la ViaRhôna qui n'avait jamais vu autant de monde, mais les autres accès pour piétons et vélos par Valensoles et par Valence Sud ont aussi été bien utilisés par tous ceux qui ont compris qu'il était plus facile et agréable de venir à pied ou à vélo.

Ce parc de l'Epervière est une très belle réalisation. REVV et Cycloteam étaient présents pour saluer ce projet et rester en contact avec les visiteurs. Cela a été l'occasion de proposer 2 parcours de découverte des berges du Rhône : une boucle de 10 km entre le pont Mistral et le pont des Lônes accessible aux familles avec enfants de plus de 6 ans et une autre boucle de 24 km entre le pont Mistral et le barrage de Charmes où nous avons pu emprunter la nouvelle piste cyclable de la rue Louis Saillant et la réouverture du passage au port de la Motte et retour par la ViaRhôna où nous avons croisé beaucoup de monde.

Avec de telles réalisations, beaucoup découvrent que se déplacer à vélo devient possible et agréable et que l'on n'a plus besoin d'utiliser sa voiture pour de courtes distances. C'est bien parti pour ce parc de l'Epervière. On verra ce que donnera le centre aquatique prévu.

Nous regrettons cependant que ne soit pas prévue dans le projet de possibilité de camping de courte durée pour les touristes itinérants à vélo, qui commencent à être nombreux à emprunter cet itinéraire entre le nord et le sud de l'Europe : ceux-ci pourront toujours s'orienter vers le camping de Charmes, idéalement situé en bordure ViaRhôna. Un hébergement de type Auberge de Jeunesse fait aussi défaut dans l'agglomération.

Nous apprécions aussi la conservation de la mémoire des lieux, des arbres et des haies mais nous regrettons de ne pas entendre parler, dans le projet final, du Toueur qui est échoué là et qui mériterait d'être un peu mieux mis en valeur comme mémoire du travail des hommes sur le Rhône.

VALENCE Avenue de Provence

La continuité cyclable vient aussi d'être rétablie entre Casino et l'avenue de Crussol :

Un aménagement simple, certes un peu "bricolé" mais efficace, qui permet de ralentir les voitures entrant dans le quartier de Valensole.

Cette modeste réalisation est bienvenue : elle était nécessaire.

VALENCE Une zone de rencontre !

C'est une première à Valence : Une zone de rencontre a été mise en place sur une partie de l'avenue Faventines, entre la rue Berthelot et les boulevards, anciennement "semi-piétonne".

Les zones de rencontre ont été instaurées en 2008 dans le cadre du projet "Code de la rue", en faisant évoluer le code de la route pour tenir compte des spécificités des déplacements en ville.



Une zone de rencontre autorise la circulation automobile, limitée à 20 km/h, le stationnement y est interdit. Les piétons y bénéficient d'une priorité absolue pour circuler, y compris sur la chaussée.

Cette partie de l'avenue Faventines, autrefois très animée, a vu les commerces la désertifier ces dernières années : beaucoup de devantures fermées donnaient un aspect assez triste à l'endroit. La réfection de la voirie, avec des matériaux de qualité et des bacs à palmier, marque une volonté manifeste d'embellissement, afin de rendre l'endroit plus convivial.

La création de cette "zone de rencontre" va certainement permettre de "ressusciter" cette zone en augmentant son attractivité, et en favorisant l'implantation de nouveaux commerces.

La mise en place de parking relais avec navette gratuite pour faire revenir les clients au centre-ville et de nature à y contribuer.

Il paraît aujourd'hui certain que l'avenir de nos centres-villes n'est pas dans le développement de la circulation automobile, qui devra peu à peu céder une partie de sa place, au profit de moyens de déplacement doux et respectueux de la santé des populations.

ACTUALITES :

Assemblée Générale de REVV le 26 avril dernier

L'Assemblée Générale de REVV a eu lieu cette année le mardi 26 avril, en présence d'une cinquantaine de REVVeurs. Le nombre de participants était légèrement en retrait parmi les adhérents, sans doute en raison à la coïncidence d'autres événements ayant eu lieu à cette même date.

Nous tenons à remercier les élus qui nous ont fait l'honneur de leur présence :

- Laurent MONNET	Adjoint au maire de Valence
- Pascal PERTUSA	Maire de Chabeuil, vice-président de VRD
- Dominique BERGERIOUX	Conseiller municipal BLV (voirie, circulation)
- Bernard GUILLET	Conseiller municipal BLV (éducation)

Après avoir présenté les bilans de l'année et passé au vote réglementaire nous avons procédé à l'élection des membres du CA. Voici sa nouvelle composition :

Anne-Marie VERNON	Camille BOUVAT
Pascale LEPETIT	Christian CHAZOT
Geneviève DELOCHE	Jean-Michel GRANGER
Patricia OSVATH	Jacques BARRIER
Bernard BEDOUET	Nicolas MARTIN
Jean-Luc ARNOD	Erika GRANGER

On notera que nous sommes presque à la parité !

Après quoi nous nous sommes retrouvés autour d'une copieuse collation préparée par l'association Tempo Oppélia, en l'échange de 4 vélos remis en état par les bénévoles de l'atelier REVV !

Pascal PERTUSA, accompagné d'une personne de VRD, nous a à cette occasion annoncé que des budgets importants allaient être débloqués par VRD pour aider les communes à améliorer la cyclabilité de certains axes structurants sur l'agglomération.

De même Dominique BERGERIOUX venait avec quelques bonnes nouvelles concernant Bourg-lès-Valence.

Petit rappel : les conseils d'administrations de l'association REVV sont ouverts à tous les adhérents à jour de leur cotisation (participation comme "auditeur libre", seuls les élus du CA peuvent prendre part aux votes et aux décisions).

Les membres du CA 2016



L'estacade : on en reparle

Le projet d'estacade est remis au goût du jour.

En 2008, lors de la création de la ViaRhôna, un projet d'estacade sur les berges du Rhône avait été envisagé : il s'agissait de relier le bassin des joutes de Bourg-lès-Valence au chemin de l'Epervière à Valence par une estacade sur la rive du Rhône, comme cela a été réalisé un peu plus au sud en allant vers l'Epervière. Cela aurait permis de créer une continuité cyclable en site propre entre le nord et le sud de l'agglomération, évitant aux cyclistes de devoir s'engager dans le vieux centre de Bourg-lès-Valence puis le centre-ville de Valence.

On sait que les aménagements de type voie verte – qui permettent de circuler sans moteur à l'abri des voitures – sont plébiscités par les riverains qui en sont les principaux utilisateurs, mais il faut aussi tenir compte de tous les cyclistes itinérants, avec toutes les retombées économiques qui en découlent.

L'accès à ces voies vertes directement depuis les centres-villes sans devoir prendre la voiture pour y accéder est un élément déterminant pour la fréquentation. A cet égard l'estacade aurait beaucoup apporté à l'agglomération, et permis de faciliter l'accès à ViaRhôna.

Ce projet cofinancé par la ville et le département avait été abandonné à l'époque, à cause du projet à long terme d'enterrissement de l'autoroute, qui aurait rendu inutile l'estacade sur les berges. Dans les faits, on a vu beaucoup de ces usagers perdus en ville, incapables de retrouver par eux-mêmes la voie verte. La signalétique n'a jamais donné satisfaction, malgré de nombreuses plaintes.

Maintenant que l'enterrissement de l'autoroute n'est plus à l'ordre du jour, le projet d'estacade retrouve tout son sens. La mairie de Bourg-lès-Valence semble s'y intéresser et souhaiterait le proposer à nouveau.

C'est une excellente initiative, mais dont la réalisation dépend aussi d'autres partenaires tels que la ville de Valence et le Département. Espérons qu'ils sauront s'entendre !

ACTUALITES

VRD s'engage : Amélioration du stationnement vélo

Voilà une excellente nouvelle : VRD a décidé d'investir dans des arceaux appuis-vélos.

Ces équipements seront diffusés aux différentes communes du périmètre d'intervention de VRD, qui auront à charge de les installer.

La première partie du projet de VRD consiste à recenser les manques dans les lieux publics, afin de connaître les besoins prioritaires. On profitera de cette étape pour y inclure l'identification des lieux équipés de supports vélo inadéquats, tels que les arceaux susceptibles de voiler les roues, ou encore par exemple ceux incompatibles avec l'usage des "U" et qui ne permettent donc pas d'attacher le cadre comme il serait nécessaire de le faire (voir

notre article sur les antivols, et la bonne façon d'attacher son vélo).

REVV a été sollicité pour participer à ce travail préliminaire d'inventaire. Nous avons bien sûr aussitôt répondu favorablement : une équipe de bénévoles s'est rapidement mise en route, et a sillonné les différentes communes de l'agglomération, papier, crayon et appareil photo à la main... à vélo !

Les résultats sont intéressants :

- Tout d'abord, et c'est plutôt une bonne nouvelle, on découvre en cherchant un peu qu'il existe plus de lieux prévus pour stationner son vélo que ce que l'on pourrait penser. Bien sûr, on est encore très loin de l'omniprésence de la voiture qui mange une bonne partie de l'espace

disponible dans nos villes, ...mais pour combien de temps encore ?

- Le deuxième constat est un peu moins réjouissant : il s'avère que dans certaines communes la majorité des installations est inadaptée, voire même dangereuse pour nos vélos (ex : risque de détérioration ou de vol).

Le tableau ci-dessous donne par exemple les résultats de la commune de GUILHERAND, sur la base de **8 critères** répartis en 3 familles : l'emplacement, la sécurité, la construction. Il en ressort que seulement 13% des équipements analysés sont satisfaisants. Ce n'est pas un cas isolé, même si d'autres communes font nettement mieux.

Plus de résultats dans le prochain n°

Revue des installations pour le stationnement des vélos COMMUNE : GUILHERAND-GRANGES		Places	Emplacement		Sécurité			Construction			Commentaire	Verdict	
			Signalé	Proximité optimale	Attache cadre possible	Bien visible	Protégé des véhicules	N'abime pas les roues	Couvert	Abrité sur 3 côtés			
COMMERCES	Commerces avenue Georges Clémenceau	6	non	oui	non	oui	oui	non	non	non	A proscrire : non sécurisé pour le vol et dégrade les vélos	Mauvais	
	Commerces place Jean Jaurès	4	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	Satisfaisant	Bon	
	Commerces avenue de la République	0	Aucun stationnement vélos disponible										Mauvais
	Commerces rue Montgolfier	6	non	oui	non	oui	oui	non	non	non	A proscrire : non sécurisé pour le vol et dégrade les vélos	Mauvais	
	Place du marché	2	non	oui	oui	oui	oui	non	non	non	1 seul emplacement (2 vélos) : c'est déjà mieux que rien...	Moyen	
ECOLES	Collège Ch. de Gaulle (parking "visiteurs" ext)	0	Aucun stationnement vélos disponible									Les élèves mettent leur vélo à l'intérieur (conditions ?)	Mauvais
	Ecole de Provence (parking "visiteurs" ext)	0	Aucun stationnement vélos disponible									Les élèves mettent leur vélo à l'intérieur (conditions ?)	Mauvais
	Ecole des Savines (parking "visiteurs" ext)	6	non	oui	oui	oui	non	oui	non	non	Inscription au sol "Motos" ! Vélos interdits ?	Moyen	
LIEUX D'INTERET PUBLIC	Commissariat police	3	non	oui	non	oui	oui	non	oui	non	Pas de maintien des vélos, risque de chute, abime les roues	Mauvais	
	Ecole de musique	4	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	Satisfaisant	Bon	
	Espace Remi Roure 1	6	non	oui	non	oui	oui	non	non	non	Inutilisable	Mauvais	
	Espace Remi Roure 2	4	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	Satisfaisant, mais capacité très limitée	Moyen	
	La Beaulieu (caché vers l'entrée arrière)	4	non	non	non	non	oui	non	non	non	Original : impossible d'y faire tenir un vélo ! Inutilisable	Mauvais	
	La Poste	6	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	Satisfaisant	Bon	
	Mairie & police municipale	4	non	oui	oui	non	non	oui	non	non	Empiète sur la place de stationnement handicapé	Moyen	
	Médiathèque : 2 cylindres béton	16	non	oui	non	oui	oui	oui	non	non	Aucune possibilité d'attacher le vélo : risque de vol	Mauvais	
	Médiathèque : 3 appuis	6	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	Satisfaisant	Bon	
	MJC	8	non	oui	non	oui	oui	non	non	non	A proscrire : non sécurisé pour le vol et dégrade les vélos	Mauvais	
	Résidence Marcel Coulet (pers. âgées)	0	Aucun stationnement vélos disponible										Mauvais
	Salle Agora	4	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	1 seul emplacement (2 vélos) : c'est déjà mieux que rien...	Moyen	
SPORTS	Ancien gymnase	6	non	oui	non	non	oui	non	non	non	Difficilement utilisable car envahi par la végétation	Mauvais	
	Gymnase municipal	4	non	oui	non	oui	oui	non	non	non	Pas de maintien des vélos, risque de chute, abime les roues	Mauvais	
	Complexe sportif Jean-François LAMOUR	4	non	oui	non	oui	oui	non	non	non	Pas de maintien des vélos, risque de chute, abime les roues	Mauvais	
	Stade des Combes (Sud) - Hall de sport	4	non	oui	non	oui	oui	non	oui	non	A proscrire : non sécurisé pour le vol et dégrade les vélos	Mauvais	
	Stade des Combes (Sud) - Terrain de foot	(8)	non	oui	non	oui	oui	non	oui	non	Défectueux (partie manquante pour poser la roue)	Mauvais	
	Piscine	24	non	oui	non	non	oui	non	non	non	Racks vélos supprimés lors des derniers travaux	Mauvais	
	Stade du Parc Omnisport (centre)	0	Aucun stationnement vélos disponible										Mauvais
	Stade Mistral (Nord)	0	Aucun stationnement vélos disponible										Mauvais
	Tennis (centre ville, face à l'Agora)	0	Aucun stationnement vélos disponible										Mauvais
Autres	Hôpital privé Drome Ardèche	4	non	oui	non	oui	oui	non	non	non	A proscrire : non sécurisé pour le vol et dégrade les vélos	Mauvais	
	Centre médical Claude Bernard	4	non	oui	non	oui	oui	non	oui	non	Sécurisation contre le vol difficile	Moyen	
	Centre médical Mistral	0	Aucun stationnement vélos disponible										Mauvais
	TOTAUX	139	0%	96%	38%	83%	92%	38%	17%	0%	Taux d'installations satisfaisantes :	13%	

TEST ANTIVOL 2016

Le choix d'un antivol

On ne le dira jamais assez, la plupart des antivols utilisés par les cyclistes ne valent pas un clou ! Il suffit de regarder la proportion de câbles de petite section pour s'en convaincre.

Et pourtant le vol des vélos constitue toujours une réalité sous-estimée. La plupart des victimes ne déposent pas plainte et se rabattent sur des vélos d'occasion à moindre prix, mais ce n'est pas la solution ! Tous les vélos se volent, surtout avec un mauvais antivol. Certes se faire voler un vélo à 30 euros constitue un préjudice moindre, mais il vaut mieux prévenir que guérir.

Il existe des solutions efficaces : nos essais 2016 ont mis en évidence que l'on trouve de bons antivols à partir de 20 euros, mais cela reste rare : il faut en général plutôt compter autour de 30 euros, sans que le prix ne soit toujours une garantie : le tableau récapitulatif ci-dessous devrait vous éclairer dans vos choix.

De plus, il faut aussi bien penser à attacher son vélo même chez soi : la moitié des vols déclarés ayant lieu à domicile, le plus souvent sans effraction.

Le marquage des vélos est un élément dissuasif : d'une part il permet d'empêcher la revente, et

d'autre part il permet la restitution du vélo si celui-ci est retrouvé. En effet, les vélos volés sont souvent abandonnés par le voleur quand il n'en a plus besoin, et lorsqu'ils sont retrouvés, ils ne peuvent être rendus à leur propriétaire, car celui-ci ne peut pas être identifié.

Voici les résultats des derniers tests réalisés en 2016 :

- Les antivols présentant le meilleur rapport efficacité / prix et efficacité / poids sont clairement les U.
- Les antivols de cadre permettant de bloquer la roue arrière constituent d'excellents compléments pour les arrêts courts.

Résultats des tests

La Commission Antivols, constituée de bénévoles de REVV, effectue régulièrement depuis 2003 des tests sur les antivols du marché, pour le compte de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). L'intégralité de ces tests est publiée sur le site www.bicycode.org, qui donne aussi accès au fichier des vélos marqués contre le vol. Voici les résultats des derniers tests réalisés en 2016.

Deux niveaux d'homologation

⊗ Le niveau « **1 roue** » est attribué aux antivols qui résistent aux effractions nécessitant uniquement des outils « discrets », de dimensions inférieures à 30 cm (facilement dissimulés), dans un temps court. Il correspond à des vols « éclairs » sur la voie publique.

⊗ ⊗ Le niveau « **2 roues** » est attribué aux antivols qui résistent à des outils plus agressifs mais moins discrets (dimensions inférieures à 75 cm), dans un temps donné. Il correspond à des vols dans des lieux à l'écart des témoins ou la nuit.

Nous effectuons aussi des tests de crochetage manuel sur les serrures, exigé pour le niveau 2 roues.

1/ Câbles avec armure

Diall	Boa	Câble antivol en Acier	Réf.: 62.75.45	23 €	1 100 g	120 cm	1 roue	2014	
Magnum	Boa	3013 Armoured Lock		16 €	940 g	100 cm	1 roue	2014	
Trelock	Boa	PK 480		47 €	890 g	86 cm	1 roue	2015	
XLC	Boa	Armoured Cable Lock	diamètre 20 mm / 1000 mm	20 €	650 g	95 cm	1 roue	2016	
XLC	Boa	Armoured Cable Lock	diamètre 25 mm / 1200 mm	26 €	1 110 g	115 cm	1 roue	2016	
XLC	Boa	Armoured Cable Lock	PL 401 100/22	23 €	970 g	100 cm	1 roue	2014	
Zéfal	Boa	K-TRAZ A25		43 €	1 690 g	120 cm	1 roue	2015	
Zéfal	Boa	K-TRAZ A20		28 €	1 060 g	100 cm	1 roue	2015	

2/ Câbles sans armure

ABUS	Câble	Ivera 7220	7220/85	45 €	670 g	85 cm	1 roue	2014	
ABUS	Câble	Booster 670		26 €	650 g	84 cm	0	2015	
ABUS	Câble	ugGrip Cable 560		12 €	320 g	63 cm	0	2015	
ABUS	Câble	650/65 Black		10 €	280 g	63 cm	0	2015	
Topblock	Câble	Câble spirale		19 €	670 g	180 cm	0	2016	
Topblock	Câble	Gros câble		29 €	810 g	80 cm	1 roue	2016	
XLC	Câble	Coil Cable Lock	12 mm / 1850 mm	17 €	540 g	180 cm	0	2016	
XLC	Câble	Coil Cable Lock	15 mm / 1850 mm	22 €	900 g	180 cm	0	2016	
XLC	Câble	Cable Lock Al Capone II		13 €	528 g	84 cm	0	2015	
XLC	Câble	Cable Lock Don Corleone II		12 €	220 g	63 cm	1 roue	2015	
Zéfal	Câble	K-TRAZ C12 Std		16 €	550 g	185 cm	0	2015	

3/ Antivols en U									
ABUS	U	uGrip Plus 501/160 HB 230	75 €	1 860 g	22 x 9 cm	2 roues	2015	Très résistant	
ABUS	U	Varedo 47/150 HB 300	63 €	1 270 g	11 x 32 cm	2 roues	2013		
ABUS	U	Ultimate 420 420/160 HB 300	50 €	1 675 g	30 x 11 cm	2 roues	2015	Très résistant	
ABUS	U	Sinus 46/150 HB 300	35 €	1 140 g	31 x 11 cm	1 roue	2015		
ABUS	U	Facilo 32/150 HB 300	35 €	980 g	23 x 11 cm	1 roue	2015		
ABUS	U	Facilo 32 32/150 HB 230	34 €	1 105 g	31 x 11 cm	1 roue	2015		
ABUS	U	U-Mini 40/130 HB 140	33 €	1 040 g	8 x 14 cm	2 roues	2013	Petit et résistant	
ABUS	U	Sinero 43/150 HB 230	33 €	950 g	10 x 23 cm	1 roue	2014		
AXA	U	Newton	33 €	1 130 g	23 x 10 cm	1 roue	2016		
B'Twin	U	U 700	20 €	1 470 g	16 x 10 cm	2 roues	2016	Très résistant	
B'Twin	U	U 500	13 €	540 g	16 x 7 cm	1 roue	2016		
B'Twin	U	U 720	26 €	1 390 g	23 x 10 cm	2 roues	2016	Très résistant	
B'Twin	U	U 740	30 €	1 540 g	29 x 10 cm	2 roues	2016	Très résistant	
Knog	U	Strong Man	85 €	1 310 g	8 x 14 cm	2 roues	2014		
Kryptonite	U	EVOLUTION Series 4	50 €	1 640 g	10 x 23 cm	2 roues	2011	Très résistant	
Kryptonite	U	KRYPTOLOCK Series 2	42 €	1 370 g	10 x 29 cm	2 roues	2011		
Kryptonite	U	EVOLUTION Mini	42 €	1 000 g	8 x 14 cm	2 roues	2011		
Kryptonite	U	KRYPTOLOCK Series 2	35 €	1 270 g	23 x 10 cm	1 roue	2014		
LUMA	U	Enduro U Mini	11 €	560 g	16 x 7 cm	1 roue	2016		
LUMA	U	Escudo 55 HU	50 €	1 830 g	26 x 10 cm	2 roues	2016	Très résistant	
LUMA	U	Escudo Tigre	58 €	1 640 g	11 x 18 cm	2 roues	2012	Très résistant	
OnGuard	U	PitBull Std 8003	33 €	1 560 g	22 x 11 cm	2 roues	2015	Très résistant	
OnGuard	U	Bulldog Mini LS 5014	22 €	1 200 g	25 x 9 cm	2 roues	2012	Très résistant	
Topblock	U	Antivol U 80 x 150 mm	NC	1 025 g	14 x 8 cm	2 roues	2016	Très résistant	
Topblock	U	Antivol U 100 x 300 mm (noir)	NC	1 540 g	29 x 11 cm	2 roues	2016	Très résistant	
Topblock	U	Antivol U 100 x 300 mm (gris)	54 €	1 640 g	30 x 11 cm	2 roues	2016		
Trelock	U	BS 450	76 €	1 130 g	30 x 10 cm	2 roues	2015		
Trelock	U	BS 450	70 €	1 130 g	11 x 31 cm	1 roue	2013		
Trelock	U	BS 301	48 €	1 120 g	11 x 30 cm	1 roue	2013		
XLC	U	U - Lock diamètre 13 / 115x230mm	25 €	1 220 g	23 x 12 cm	2 roues	2016	Très résistant	
XLC	U	U - Lock diamètre 14 / 115x230mm	35 €	1 400 g	23 x 12 cm	2 roues	2016	Très résistant	
Zéfal	U	K-TRAZ U14	35 €	1 640 g	11 x 29 cm	2 roues	2014	Très résistant	
Zéfal	U	K-TRAZ U13	30 €	1 190 g	23 x 11 cm	2 roues	2015		
Go Sport	U	UGO 180 x 320 UNI U	25 €	1 130 g	26 x 11 cm	1 roue	2015		
Maxxus	U	Antivol U avec support Ref. 6001208	26 €	1 040 g	23 x 5 cm	1 roue	2015		
PERF	U	Antivol "U" 180x245 mm 752112	9 €	760 g	22 x 10 cm	1 roue	2016		
4/ Antivols fixes (de ca									
ABUS	Fixe	42 SP Noir	7 €	320 g	9 x 6 cm	0	2016		
ABUS	Fixe	Amparo 495 LH/SP NKR	20 €	530 g	11 x 6 cm	1 roue	2011		
AXA	Fixe	SOLID	25 €	640 g	10 x 6 cm	2 roues	2016		
AXA	Fixe	REN 2	15 €	550 g	11 x 6 cm	1 roue	2016		
AXA	Fixe	VICTORY	39 €	630 g	10 x 6 cm	2 roues	2016		
AXA	Fixe	DEFENDER	39 €	640 g	10 x 6 cm	2 roues	2016		
LUMA	Fixe	SOLIDO C	75 €	1 790 g	6 x 10 cm	2 roues	2012	Lourd	
LUMA	Fixe	ENDURO C	25 €	1 015 g	5 x 9 cm	2 roues	2012		
Trelock	Fixe	RS 450	45 €	686 g	11 x 5 cm	1 roue	2015		
Trelock	Fixe	RS 350	20 €	491 g	11 x 7 cm	1 roue	2015		
XLC	Fixe	RS 420	30 €	795 g	10 x 6 cm	1 roue	2015		
5/ Antivols pliants "mè									
ABUS	Pliant	Klapp Safe 5800/90	65 €	1 210 g	84 cm	1 roue	2014		
ABUS	Pliant	uGrip BORDO 5700	53 €	950 g	57 cm	0	2015		
Topblock	Pliant	Antivol repliable longueur 750 mm	55 €	970 g	65 cm	1 roue	2016		
Topblock	Pliant	Antivol repliable longueur 900 mm	59 €	1 400 g	80 cm	1 roue	2016		
Trelock	Pliant	FS 200 TWO.GO	50 €	740 g	73 cm	1 roue	2016		
Trelock	Pliant	TRIGO FS 300	55 €	926 g	85 cm	1 roue	2016		
Trelock	Pliant	Toro FS 500	100 €	1 670 g	81 cm	1 roue	2015		
Maxxus	Pliant	4 Section Ajustable Lock Ref. 610 27 69	40 €	1 190 g	60 cm	1 roue	2015		
6/ Chaînes									
XLC	Chaîne	Chain Lock PL 502 DR MABUSE	60 €	2 740 g	80 cm	2 roues	2012		
ABUS	Chaîne	Ionus 8900 8900/95 Black	45 €	1 805 g	95 cm	1 roue	2014		
ABUS	Chaîne	uGrip Chain 585	27 €	560 g	78 cm	0	2015		
AXA	Chaîne	Foldable Lock 800	55 €	1 270 g	100 cm	1 roue	2016		
AXA	Chaîne	Foldable Lock 600	45 €	1 010 g	920 cm	1 roue	2016		
AXA	Chaîne	RIGID	14 €	320 g	120 cm	0	2016		
AXA	Chaîne	NEWTON	30 €	750 g	103 cm	0	2016		
AXA	Chaîne	RL - 100	28 €	720 g	95 cm	0	2016		
Kryptonite	Chaîne	Evolution Series 4 1055 mini	55 €	1 870 g	61 cm	1 roue	2015		
Kryptonite	Chaîne	Kryptolok Seies 2	50 €	2 460 g	95 cm	1 roue	2015		
Kryptonite	Chaîne	Keeper 785	37 €	1 330 g	86 cm	1 roue	2015		
Topblock	Chaîne	Antivol chaîne	31 €	1 640 g	100 cm	1 roue	2016		
Trelock	Chaîne	BC 515	65 €	1 680 g	85 cm	1 roue	2015		
Master Lock	Chaîne	Bike Security 8234 EURDPRO	32 €	2 330 g	90 cm	1 roue	2014		
XLC	Chaîne	Chain Lock diamètre 13 mm / 8 x 800 mm	40 €	1 690 g	80 cm	1 roue	2016		
XLC	Chaîne	Chain Lock diamètre 13 mm / 10 x 1100 mm	55 €	2 610 g	110 cm	1 roue	2016		

Les différents types d'antivols

1/ Antivols en U

Les « U » présentent la **meilleure garantie** contre l'effraction, avec cependant des disparités liées à :

- La qualité des matériaux utilisés : acier plus ou moins cémentés ou trempés
- L'épaisseur des parties exposées : anses et boîtier de serrure
- La conception mécanique notamment au niveau des penne de verrouillage.

Les U offrent le meilleur rapport protection / prix !

Le choix de l'antivol à l'achat devra tenir compte des dimensions, un U de grande taille étant plus pratique mais aussi plus lourd.



2/ Antivols fixes (ou antivols de cadre)



Ces antivols constituent un **complément utile à un antivol en U** :

- Ils empêchent le vol de la roue arrière lorsque le cadre et la roue avant sont attachés à un point fixe, pour les arrêts longs.
- Ils sont pratiques lors des arrêts courts car rapides à verrouiller, par exemple pour

acheter le pain ou le journal en l'absence de point d'attache fixe.

Ces antivols sont très utilisés dans les pays nordiques et montés d'origine sur quasiment tous les vélos.

Ils se sont révélés très solides. Leur ouverture par effraction nécessite d'appliquer des forces importantes, susceptibles d'endommager gravement le vélo.



2/ Antivols pliants (mètres de menuisier)

Ces antivols apparus récemment rencontrent un grand succès. Ils apportent une protection sans conteste supérieure à celle des câbles, avec la souplesse qui permet **d'attacher facilement le cadre** à un point fixe.



Cependant la forme plate des bras articulés leur confère **une très grande vulnérabilité comparativement aux U**, qui restent imbattables en terme de rapports efficacité/prix et efficacité/poids.

3/ Chaînes

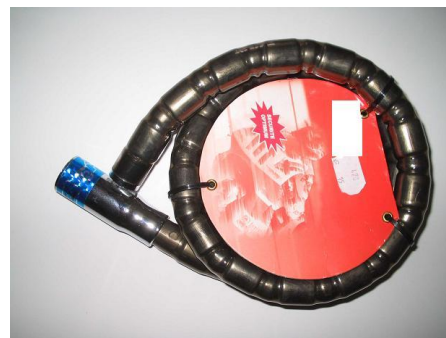
Les chaînes dont la section des maillons est inférieure à 5 mm ne sont pas recommandées. Pour atteindre le niveau 1 il leur faut un diamètre **minimal de 6 mm**, en acier très dur. Les chaînes homologuées au niveau 2 sont très lourdes.

4/ Câbles avec armure (type « boa »)

Le câble intérieur en constitue le point faible.

Ces antivols peuvent prétendre offrir une **protection parfois satisfaisante**, quoique jamais jusqu'au niveau 2 roues ⊗ ⊗,

grâce à l'armure d'acier articulée. Une différence notable entre les antivols a été mise en évidence, liée à la qualité du sertissage du câble au niveau du boîtier de serrure, et de la trempe et cémentation de la coque en acier.



5/ Câbles sans armure

Nous avons testé quelques câbles (il en existe de très nombreux) pour mettre en évidence leur insuffisance.

- Les câbles de diamètre inférieur à 10 mm (gaine comprise) ne résistent pas plus de 2 secondes ! L'outil coupable est de dimension inférieure à 20 cm et est très facilement dissimulé et excessivement discret. **Antivols à bannir !**



- Les câbles de diamètre supérieur à 10 mm (gaine comprise) offrent une résistance un peu plus longue, mais toujours inférieure à 30 secondes, quelle que soit la qualité de l'acier ou la notoriété de la marque. Les antivols à gaine de plastique transparente sont un leurre car la dimension du câble apparaît plus grosse qu'elle n'est en réalité, par **effet loupe** dû à la section circulaire.

- Certains câbles dont le diamètre hors gaine est supérieur à 10 mm (tresse en acier) et dont la gaine en plastique est d'un diamètre supérieur à 23 mm offrent une protection meilleure, mais jamais au niveau 2 roues ⊗ ⊗.

LA PRATIQUE DU VELO

Kévin Mougel, le pâtissier valentinois qui dit pourquoi le vélo en ville c'est bien !



Vendredi 25 mars 2016, j'ai rendez-vous à 9h avec Kevin Mougel, jeune entrepreneur pâtissier, qui a pignon sur l'avenue Pierre Séward à Valence. Le temps d'attacher ma monture - mon vélo - à un des rares arceaux du coin, et nous nous retrouvons chez le sympathique cafetier Thierry, d'Alix Coffee tout près de la pâtisserie Mougel autour d'un café.

Anne-Marie Vernon :

En quelques mots Kévin, quelle est l'histoire de votre installation et de votre formation ?

Kévin Mougel :

En quelques mots ! On est arrivé en 2009, on a monté le projet et ouvert en 2010. Valence c'est ma région natale même si je n'y suis pas resté très longtemps. Mon parcours professionnel est plutôt diversifié, y compris géographiquement. J'ai fait la moitié de ma carrière en boutique haut de gamme. Mes maîtres pâtissiers étaient Luc Guillet à Romans et son père, et Alain Jarlaud quand il exerçait encore. Puis j'ai évolué en restauration haut de gamme, dans les restaurants étoilés, à Monaco, Beaulieu sur Mer, Montpellier et mon dernier poste était chef pâtissier exécutif pour le groupe Partouche à Charbonnière les Bains. Voilà pour mon parcours synthétique. Pourquoi Valence ? Pour le rapprochement familial.

AMV : On va à présent se rapprocher du vélo. Est-ce que certains de vos clients prennent leur vélo ?

KM : Oui il y en a beaucoup, sur 600 clients quotidiens, il y en a 150 !

AMV : Oh mais c'est excellent ça ! Et ils viennent de loin ?

KM : Ils sont réguliers, et viennent surtout du centre-ville, certains de la petite périphérie.

AMV : Question précise : pensez-vous que le vélo soit favorable aux commerces du centre-ville ?

KM : Evidemment !

AMV : Et de quelle manière ?

KM : Déjà financièrement avec le coût du stationnement, et de se prendre 35 € car mal garé en double file, et puis le temps de chercher une place de parking. C'est aussi un état d'esprit : il y a ceux qui préfèrent prendre leur vélo, et d'autres pour qui ça pose des problèmes. Ça dépend aussi de ce qu'ils vont chercher en ville, par exemple ceux qui achètent un téléviseur à la FNAC, ils vont prendre leur voiture...

AMV : Vous seriez surpris de la charge que peut porter un vélo ou vélo remorqué !

KM : Moi, je ne suis pas surpris mais les gens ne le savent pas !

AMV : Il faudrait le faire savoir !

KM : C'est les gens qui incarnent et investissent le monde du vélo qui peuvent le démontrer. Ça va évoluer...

AMV : Est-ce que vous pensez que Valence est une ville où il est bon de faire du vélo ?

KM : D'une certaine manière oui dans certaines zones, par contre il y a des zones qui ne sont pas du tout adaptées voire dangereuses à vélo.

AMV : C'est donc encore très inégal ?

KM : Très inégal, mais on n'est pas mal loti en comparaison de certaines autres villes. Avec un effort d'aménagement urbain et au niveau de la circulation des voitures, à un moment il faut faire un choix dans l'aménagement du territoire.

AMV : Avec vision plus globale peut-être... les zones 30 qui vont s'étendre sont déjà une avancée.

KM : Oui, mais il faut avancer davantage dans l'aménagement du territoire, à un moment donné il faut faire un choix, et il faut un positionnement fort ! Au niveau politique aujourd'hui, c'est pas sexy. Pas encore en tout cas !

AMV : Qu'est-ce que vous amélioreriez dans votre quartier concernant la cyclabilité de l'espace ?

KM : On n'est pas trop mal loti, mais pour les véhicules garés en double file, ça montre que les choix politiques ne sont pas faits : soit on fait un centre-ville dédié aux piétons et vélos, soit on continue à composer avec les automobiles et tous les dangers qui vont avec.

AMV : Davantage d'arceaux vélos devant les magasins seraient peut-être incitatifs pour se mettre au vélo ?

KM : Oui par exemple. Il y a aussi les enfants et les personnes vulnérables qui sont plutôt en danger à vélo dans ce secteur.

AMV : Les heures de livraisons vous conviennent ?

KM : De 2h à 11h, ça me va, je m'adapte.

AMV : Vous avez acquis récemment un triporteur à assistance électrique, dans quel but et qui l'utilise ?



KM : C'est moi et je livre du pain exclusivement aux professionnels, c'est un service offert, ça m'arrive aussi de chercher des fruits jusqu'à Pont de l'Isère, ça me prend une 1/2 h max un trajet aller. En ce moment, je n'ai plus assez de volume pour continuer, mais je continue de dépanner, un copain restaurateur par exemple.

AMV : C'est un bel outil, ce triporteur et magnifiquement décoré !

KM : C'est Ricardo Pons, un artiste cubain établi Place de la Pierre, depuis 20 ans, qui l'a décoré avec beaucoup d'originalité, un objet unique. Le cadre a été peint par Jean-Paul Balbalian de FreeLake.

AMV : Avez-vous pensé à mutualiser ce triporteur avec d'autres commerçants ?

KM : S'il y en a qui sont intéressés je suis prêt à la discussion ...

AMV : Connaissez-vous REVV ?

KM : Oui je suis adhérent, pour l'entretien des vélos familiaux. On utilise beaucoup les vélos pour se déplacer vers le Conservatoire. Les bénévoles de la Maison du Vélo nous ont aussi expliqué les réglages du dérailleur à faire, c'est très pratique !

AMV : Vous le trouvez comment votre trajet à vélo jusqu'au Conservatoire ?

KM : Très dangereux, de Monoprix au Conservatoire, notamment le passage du boulevard Sadi Carnot jusqu'au bout, les trottoirs sont étroits, les gens roulent comme des malades. Devant le Conservatoire, les bandes cyclables sont impraticables. Par sécurité, on passe par derrière, par le Pathé.

AMV : Votre dernier mot pour conclure sur la mobilité à Valence ?

KM : Personnellement, il faut être cohérent avec ce qui se passe : partout, on a des problèmes de pollution, de déplacements et avec des gens qui ne bougent pas assez ! Il faut peut-être faire le choix d'inverser la vapeur, essayer le tout piétons-vélos, développer les Vélibs ... Après... tant qu'on sera dans le culte de la voiture, que notre société continue à entretenir ce culte sous prétexte de maintenir l'industrie en place, c'est dur. En Moselle, à Metz, le centre-ville est piétonnier et le commerce ça marche, ça bouge, c'est dynamique et pourtant il fait moins beau qu'ici ! Les gens sortent et consomment ! Alors je suis pour le centre piétonnier à Valence ! Qu'est-ce qui nous manque en ville ? Du vert, des commerces variés, une diversité sociale, de la cohésion sociale et le vélo en est un des outils !



Alors qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

Anne-Marie VERNON

Les vélocistes sont sympas

Dans le monde du vélo, nous côtoyons à REVV nos amis les vélocistes.

Nous disons bien nos amis, car contrairement aux apparences, nous ne sommes pas en concurrence. Nous participons à une même dynamique d'encouragement du développement du vélo en ville : nous sommes tout à fait complémentaires.

Pour exemple, notre atelier permet aux adhérents d'effectuer, sous les conseils des permanents de l'atelier, des petites réparations ou simplement l'entretien de leur vélo : l'objectif est avant tout un objectif pédagogique.



Remise de vélos au magasin GIANT

Ces adhérents habitent parfois un immeuble qui leur permet tout juste de garer leur vélo. Ceux qui disposent d'un peu plus de place, n'ont forcément pas les outillages ou la connaissance pour changer un patin, un câble de frein ou réparer une crevaison.

Combien de vélos ne sont plus utilisés pour une simple crevaison et resteront au garage jusqu'à ce qu'une âme charitable, un voisin, un ami, se propose d'effectuer la réparation.

L'atelier permet aussi de remettre en état des vélos récupérés (dons, déchetterie, caves d'immeubles). Ces vélos seront mis à la vente à petit prix pour un public qui n'aurait pas eu le budget pour s'acheter un vélo neuf chez un vélociste. C'est le cas des personnes issues de la Vélo-Ecole REVV pour qui ce vélo sera souvent le moyen d'accéder à moindre frais à la mobilité nécessaire pour (re)trouver un

emploi : on est tout à fait dans le développement durable qui donne une seconde vie à un vélo qui aurait souvent été jeté, tout en jouant un rôle social.

Cette première expérience du vélo sera souvent d'abord une solution de dépannage, mais l'utilisation deviendra ensuite quotidienne dès que l'on aura perçu les avantages du vélo et acquis un peu de pratique : il sera alors temps de s'adresser à un vélociste pour s'orienter vers des vélos répondant aux exigences d'une utilisation plus intensive... puis ces membres viendront à nouveau nous rendre visite à l'atelier pour profiter de conseils pour l'entretien de leur vélo, etc. !

Les vélocistes ont bien compris cette logique : c'est pour cela qu'ils nous donnent des vélos souvent issus d'opérations de reprises : il s'agit généralement de vélos nécessitant une remise en état économiquement impossible pour un professionnel : c'est donc les bénévoles de notre atelier qui s'en chargeront, évitant ainsi à ces vélos de finir à la décharge !

Ces vélos viendront ensuite grossir les rangs des cyclistes urbains, et plus il y a de cyclistes, plus les vélocistes sont heureux... et REVV aussi !

Saluons pour finir l'arrivée d'un nouveau vélociste. Il s'agit du magasin **GIANT à Portes-lès-Valence** (près de ATLAS), qui a profité d'une opération "prime à la casse" pour remettre à REVV les vélos récupérés.

(voir aussi article en dernière page)

INFOS PRATIQUES REVV

Les activités REVV

Activités proposées aux **adhérents** :

Les balades

Elles sont gratuites (sauf s'il y a un droit d'entrée pour les visites), à la portée de tous et sans inscription préalable.
Consulter l'agenda régulièrement actualisé sur le site REVV.

Départ du Champ de Mars à Valence, devant le kiosque Peynet.
Renseignements et horaires sur le site et au 09 80 91 94 97.

La Maison du Vélo (MdV) :

Le lieu de rencontre et d'échanges des REVVeurs(ses). Ouverture les lundis, jeudis et les premiers et troisièmes samedis du mois.
De la documentation et quelques ouvrages en prêt y sont également disponibles.

La Vélo-école pour les adultes :

Sur inscription et bilan préalable.
Gratuité. Deux ou trois sessions annuelles de plusieurs séances réparties sur deux mois.

L'atelier vélo libre-service :

Nos mécaniciens bénévoles proposent des conseils aux néophytes et des outillages pour les réparations courantes.

Vente de vélos réhabilités :

REVV récupère gratuitement votre vieux vélo et lui redonne une 2^{ème} vie. Si c'est impossible, les pièces détachées seront recyclées.
Bien sûr, on ne refuse pas les vélos en bon état...

Le gravage bicycode antivol

Il comporte un n° à 12 chiffres unique au plan national et reconnu par les autorités.
L'adhésion à REVV donne droit au gravage gratuit d'un vélo par an.

Vente d'équipements de sécurité

Gilet fluo, brassard, etc....

Les Conseils d'Administration

Le premier mardi du mois à 20h30.
Les CA sont publics et ouverts à tous les adhérents).

Pour plus de précisions consultez le site de REVV :
www.revv-valence.org.

Bulletin d'adhésion 2016

Vous pouvez vérifier sur l'étiquette de votre adresse d'expédition du présent bulletin REVVeries, pour savoir si vous êtes à jour de votre cotisation.

Nom
Prénom.....
Date de naissance
Profession

2° nom.....
Prénom.....
Date de naissance
Profession

Rue
Code postal Ville.....
Téléphone.....
E-mail.....
Date

Cotisation :

Individuelle	10 €
Familiale	15 €
Etudiant ou chômeur	5 €

Dons et soutiens €

Ci-joint mon règlement de €

Par chèque à l'ordre de REVV,
Déposé ou renvoyé à la Maison du Vélo, 1 rue Michel Servet, 26000 Valence



L'adhésion inclut l'abonnement au présent bulletin REVVeries (2 à 3 n°/an)

Abonnement à la revue "Vélocité" :

La revue de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette
16 € pour 4 n°/an - <http://www.fub.fr> - contact@fub.fr
Demandes d'abonnement à adresser directement avec votre règlement à :
FUB - 12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg

Participation bénévole aux activités de REVV :

Je suis prêt à participer à certaines actions de REVV, éventuellement après une courte formation : **Oui / Non**

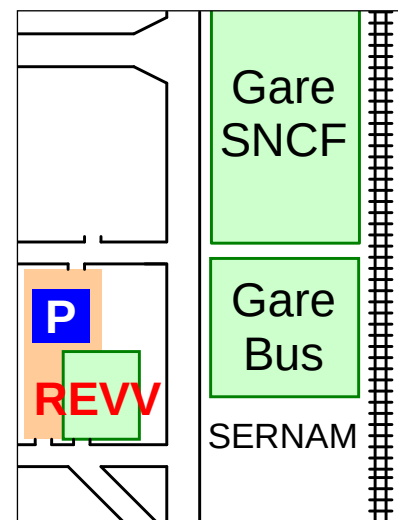
Exemples : Permanence d'accueil à la Maison du Vélo, réparation des vélos, collaboration au bulletin REVVeries, discussions avec les collectivités, tests antivol, organisation et/ou encadrement des balades, etc...

Horaires d'accueil REVV

Les lundis de 15h00 à 20h00
Les jeudis de 15h00 à 18h00

1^{er} et 3^e samedis du mois
de 15h00 à 18h00

Consultez le site Internet
pour les aménagements
d'horaires en période de
vacances scolaires



LES BREVES

Insolite : le premier contresens cyclable

Cette image d'un contresens cyclable est aujourd'hui assez banale puisque nous en rencontrons dans beaucoup de rues de Valence.



Et pourtant, c'est en fait le seul contresens de Bourg-lès-Valence, et il doit remonter à une quinzaine d'années : il a été mis en place bien avant les contresens de Valence.

Vente de vélos à la Maison du Vélo : quel public visé ?

Depuis 2009, REVV propose la vente de quelques vélos d'occasion à ses adhérents. Il s'agit de vélos le plus souvent issus de la déchetterie ou de dons : ils sont généralement anciens et proposés à moins de 50 € après révision.

Le but est de permettre à des personnes à revenu modeste qui ne peuvent investir 200 € dans un vélo neuf, d'accéder à une certaine mobilité.

Cela permet aussi d'accroître le nombre de cyclistes, ce qui est un des objectifs de REVV.

Ces vélos demandent du travail aux bénévoles de l'atelier, et partent très vite : la demande est très forte. Le produit des ventes permet de payer les charges de la Maison du Vélo. Ces recettes restent modiques en regard des heures passées par les bénévoles : elles permettent de couvrir nos frais.

Acheter un vélo d'occasion à la Maison du Vélo quand on a les moyens de s'acheter un vélo dans le commerce, ce n'est donc pas rendre service à REVV : c'est un vélo qui fera sans doute défaut à quelqu'un qui pourra difficilement s'en procurer autrement.

Avant



Après



AGENDA DES PROCHAINES BALADES REVV

Sauf avis contraire, les cyclistes partent du **Champ de Mars**.

Pour les mises à jour, consultez notre site :

www.revv-valence.org/balades

Une première balade découverte avec l'association est possible même pour les non adhérents : vous pouvez amener des amis. Pour les suivantes, il est nécessaire d'adhérer pour être couvert par l'assurance.

Les visites payantes (PAF) sont un agrément complémentaire et facultatif à la balade : elles ne sont pas obligatoires.

Dimanche 6 novembre, 10h, (pique-nique)

Musée de Madagascar et Jardin botanique de Montélier (PAF)

Jeudi 8 décembre, 18h

Départ de la Maison du Vélo, 1 rue Michel Servet
Parade lumineuse avec surprise, jusqu'à 20h

Samedi à préciser en mars, 10h

Hauts en couleurs sur vos vélos ! Déambulation dans le centre-ville et les parcs pour la vélorution du printemps.

Jeudi à préciser en avril,

Marché bio et solidaire à Graine de Cocagne. Les vélos de toute catégorie sont les bienvenus y compris les VAE !

Deuxième quinzaine d'avril (pique-nique)

Découverte des orchidées de Crussol avec un naturaliste. Dame Nature nous préviendra quelques semaines avant l'événement, lorsque les belles seront prêtes.

Dimanche 14 mai, 9h30 (pique-nique)

Visite des pivoines, iris et autres joyaux du jardin zen de Beaumont-Montoux (PAF)

Weekend vélo, 10 et 11 juin

La Vallée de l'Eyrieux par la Dolce Via
(PAF, réservation obligatoire) organisation en cours

PAF = participation aux frais

Si vous avez des idées de balade, n'hésitez pas à contacter
contact@revv-valence.org